

CRPF de Provence Alpes Côte d'Azur 2015

PRESENTATION GENERALE – CONTEXTE.

2015 a été une période charnière entre deux programmations européennes : cela a été l'occasion de capitaliser sur les résultats. Le travail partenarial engagé avec les territoires a été poursuivi pour développer de nouveaux projets structurants et innovants.

Une campagne de sensibilisation et d'appels à PSG a été menée sur les départements alpins, avec des résultats assez hétérogènes en fonction des secteurs : un très bon retour sur les Hautes-Alpes, une réponse plus mitigée sur les Alpes de Haute-Provence.

L'année a, bien sûr, été marquée par la structuration progressive de la filière avec le passage en phase de test des deux importantes centrales énergétiques de la région (IVB à Brignoles et Uniper à Gardanne) et la création de l'Interprofession forêt-bois Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En interne, le CRPF s'est réorganisé pour mieux répondre aux enjeux régionaux actuels et offrir une meilleure lisibilité vis-à-vis de ses partenaires.

ACTIONS MENEES ET PARTENARIATS.

ALPILLES (13)

Le massif des Alpilles héberge un patrimoine naturel riche et encore assez bien préservé, mais il doit aujourd'hui faire face à des pressions foncières et de fréquentations. Le programme Life a donc été élaboré et porté par le PNR des Alpilles afin de conforter la biodiversité et la richesse écologique en s'appuyant sur les activités humaines du territoire. L'amélioration et la restauration des habitats de 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sont visées, dont le très emblématique Aigle de Bonelli. Fort de sa connaissance et de son implication auprès des propriétaires forestiers privés sur ce massif, le CRPF s'est vu confié la mission de développer les Plans Simples de Gestion intégrant un diagnostic « environnemental » et des préconisations de gestion forestière compatible avec le maintien des espèces visées. Concrètement, cette action était en amont de la réalisation de travaux, tels que la réouverture de milieux à des fins pastorales (150 ha en cours), ou d'actions comme la mise en place de contrats « bois sénescents ». La forêt privée représentant environ 45% de la surface du massif forestier, l'animation a concerné les propriétaires de plus de 10 hectares, ceux-ci possédant environ 70% des surfaces. Elle s'est traduite par la réalisation de 7 PSG avec un volet environnemental et de 5 avenants, 10 autres propriétaires ayant été sensibilisés - certains ayant manifesté le désir de réaliser un document de gestion à court terme.

REGROUPEMENT ET GESTION SYLVOPASTORALE A CLUMANC (04)

Une étude sylvopastorale a été conduite sur la commune de Clumanc par le CRPF et le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée) en collaboration avec la commune. Elle a porté sur une surface de 1 130 ha d'espaces forestiers. 15 secteurs ont été identifiés et décrits en prenant en compte le potentiel forestier et pastoral. Parallèlement à ce travail, le CERPAM s'est rapproché des éleveurs de la commune afin de connaître les besoins d'extension de leurs parcours. Une animation a ensuite été conduite sur deux premiers secteurs. Fin 2015, une association syndicale libre de gestion forestière a été créée afin de passer à la phase opérationnelle. A l'heure actuelle, 12 propriétaires ont adhéré à cette association. Début 2016, une consultation a été lancée auprès de gestionnaires forestiers pour prendre en charge la réalisation des coupes sylvopastorales et le broyage des rémanents. Cette opération permettra de mettre en valeur 51 ha de pinèdes pour un volume estimé de 4 600 m³ de bois résineux.

OPERATION COORDONNEE FORET PUBLIQUE ET PRIVEE : MOBILISATION DES BOIS SUR LA COMMUNE DE THIERY (06)

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes sur l'animation en forêt privée, le CRPF a pu mener à bien une opération de mobilisation en coordination avec la forêt publique. Suite à une demande de l'ONF et de la municipalité, un chantier coordonné a été conduit sur Thiery afin d'accroître le volume d'un lot de bois qui totalisait 3000 m³ en forêt communale. 12 propriétaires pour 35 ha de pinède ont été contactés avec l'aide précieuse du Maire, également propriétaire et fortement investi dans la démarche. Finalement 10 propriétaires pour 29 ha ont été regroupés pour la réalisation d'éclaircies, de coupes d'ensemencement et de coupes pastorales pour un volume estimé de 2000 m³. C'est le gestionnaire forestier AviSilva qui a coordonné ce chantier. Après une tentative de valorisation des bois en circuit court, puis en circuit plus long sur la papeterie de Tarascon, il a été vendu et exploité par une entreprise des Alpes-Maritimes. Le bois a pris finalement la direction de la centrale thermique IVB à Brignoles (Var). Le même exploitant et entrepreneur de travaux est intervenu en forêt communale et privée pour l'abattage, le débardage et le transport des bois.

REGROUPEMENT DE CHANTIER ET GESTION EN LIEN AVEC LA COMMUNE DE CASENEUVE (84)

Une action de mobilisation en forêt privée a été lancée sur la commune de Caseneuve à l'initiative des élus. L'idée était en germe depuis un certain temps, puisqu'une première action avait été tentée il y a quelques années. Mais le débouché de ces bois résineux de qualité médiocre était alors inexistant. Le développement du bois-énergie au niveau régional a permis la viabilité économique de cette opération et l'apparition de la technique d'exploitation par « arbre entier » a remporté l'adhésion des propriétaires qui souhaitent limiter la présence du pin sur leurs parcelles de chêne et ne veulent pas de rémanents sur leur parterre de coupe. Ces derniers souhaitent retrouver, dans la limite du possible, le paysage des années 30. Le CRPF a réalisé le diagnostic du potentiel bois-énergie et l'animation des propriétaires, avec une sensibilisation spécifique aux documents de gestion durable. Les actions ont été discutées en partenariat avec l'exploitant qui réalisera le chantier groupé et avec les acteurs du sylvopastoralisme (éleveur et CERPAM), qui constitue une activité locale importante. Au total, 9 propriétaires vont réaliser quatre plans simples de gestion (dont deux concertés) pour une surface totale de 140 ha. Les interventions en forêt auront lieu en 2016.

RESULTATS OBTENUS, ENSEIGNEMENTS, PERSPECTIVES.**PDM DRACENIE (83)**

Un diagnostic de la forêt privée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Dracénoise a été réalisé en 2012. Il en est ressorti le besoin de développer les Plans Simples de Gestion puisque 40% de la forêt privée appartient à des propriétaires de plus de 25 ha de forêt. Un autre enjeu identifié est le besoin d'intervenir en forêt privée morcelée. Pour cela, des regroupements de propriétaires ont été mis en place afin de réaliser des coupes de bois dans des zones sous-exploitées du fait du morcellement foncier. Les zones à enjeux DFCI ont été privilégiées, afin de venir en soutien aux débroussaillages de pistes ou de routes départementales réalisées respectivement par la Communauté d'Agglomération Dracénoise et le Conseil Départemental du Var. Deux ans d'animation sur ce territoire ont abouti à la réalisation de 14 PSG supplémentaires pour une surface de 1.040 ha et au renouvellement de 4 PSG pour une surface de 1.116 ha. Cela a permis d'augmenter la surface de forêt gérée de façon durable de 15%. De plus, 3 Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles ont été réalisés, offrant une présomption de gestion durable aux propriétaires de moins de 10 ha de forêt. Concernant les regroupements de propriétaires en forêt morcelée, 9 regroupements ont été mis en place sur 7 communes différentes. Ainsi 229 propriétaires ont été contactés, représentant 334 ha de forêt. Cela a abouti à la programmation de 106 ha de coupes de bois, permettant de mobiliser 6.300 tonnes de pins et 2.000 stères de chênes dans des secteurs jusqu'à présents délaissés.

SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITE FORESTIERE : PLAQUETTE DE COMMUNICATION ET JOURNEES IBP (REGION)

Le CRPF PACA a capitalisé sur le travail réalisé sur les vieilles forêts dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et présenté lors du séminaire national en 2015. Les outils produits pour la sensibilisation, comme la plaquette « Les vieux arbres, protégez-les ! » et la fiche de reconnaissance des essences utiles pour l'IBP, ont été utilisés lors de deux journées de sensibilisation qui ont fait le plein. La première, faisant suite à une journée ayant eu lieu en 2014, a été organisée avec l'ASL Est Sainte-Baume pour approfondir la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière. La seconde, organisée à la demande du PNR des Préalpes d'Azur, a fait découvrir la biodiversité forestière sur un territoire concerné par Natura 2000. Les deux journées ont rassemblé 27 participants et ont été très appréciées.

CARBONE (REGION)

Le CRPF PACA a mené une étude économique concernant un projet de stockage additionnel de carbone induit par la conversion de taillis de Hêtre méditerranéens. Cette étude est née de la nécessité de trouver de nouvelles sources financières pour pouvoir rémunérer l'ensemble des services rendus par les écosystèmes forestiers. En l'occurrence la captation du carbone atmosphérique par les forêts peut représenter un investissement vertueux pour des mécènes soucieux de compenser leur émission de CO₂. Le CRPF PACA a démontré, au sein d'un territoire de quelques 1.000 ha gérés par l'association syndicale libre du Tréboux qui représentent 41 propriétaires, que la conversion vers la futaie de Hêtre occasionne un bénéfice carbone additionnel. Par ailleurs, l'étude économique, basée sur l'utilisation du bénéfice actualisé en séquence infinie, a montré que la gestion en futaie était moins rentable que celle en taillis, malgré la production de bois d'œuvre qui engendre un stockage pérenne du carbone et du fait que ce bois est actuellement mal rémunéré. Les conclusions de cette étude justifient totalement l'implication d'un investisseur privé qui participerait financièrement à l'atténuation des changements climatiques.